Perfectionnement pour chauffagiste : Technicien PEB de type G1 & CERGA

RÉF | 8276

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Formation de perfectionnement pour chauffagistes visant l'obtention des certificats d'aptitude « Technicien chauffage PEB G1 pour les Régions Bruxelles-Capitale et Wallonie» et CERGA. Si cette première étape de formation est réussie, «Conseillé chauffage PEB de type 1 » pour la région Bruxelles Capitale.

Programme

La formation comporte les modules suivants :
Programme G1 :

- Rappel des notions de base du chauffage central (théorie)
- Module législation en Région de Bruxelles-Capitale et Wallonie
- Module électricité (théorie et pratique)
- Technologie des chaudières gaz G1 (théorie et pratique)
- Module CERGA (certification gaz) suivant la NBN D 51 003.
- Découverte des techniques de mesure de combustion, remplir les attestations de contrôle périodique.
- Exercices sur les ventilations des locaux de chauffe existants et nouveaux
- Principes de base en ventilation mécanique double flux
- Examen et certification du G1 & CERGA
- Création d'un CV digital et de cartes de visite

Uniquement pour la région Bruxelles Capitale.

Certificat d'aptitude «Conseiller Chauffage de type 1» accessible à toute personne possédant le certificat d'aptitude "Technicien PEB de type G1»

- Initiation à l'acte de réception - conformité aux normes en vigueur
- Découverte des techniques de mesure intégrant les rappels des orifices et les conformités de mesure (1 et 2 allures)

- Diagnostic des systèmes de chauffage - Théorie et exercices
- Examen et certification

Certification(s) visée(s)

Certificat d'aptitude «Technicien PEB de type G1» Bruxelles et Wallonie. Certificat d'aptitude « CERGA » Conseiller Chauffage de type 1" (en option).

Type de formation

Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

32 jours de formation avec l'option

Début

1 fois par an.

Coût

Gratuit.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir entre 18 et 30 ans.

- Etre en possession d'un diplôme d'installateur en chauffage (7ème - copie du diplôme à remettre)
- Résider en Région de Bruxelles-Capitale

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Entrée prévue le 16 septembre 2024.Le nombre de participant étant limité à 10 candidats, une séance d'information sera organisée, suivie une semaine plus tard d'un test de sélection.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction
Chaussée de Vilvorde 68
1120 Neder-Over-Heembeek

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation